



**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS**

**CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION**

**CENTRE DE DÉTENTION DE TOUL**

Le 23 avril 2025

## **DECLARATION LIMINAIRE** **CSA du CD de TOUL du 23 avril 2025**

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et du Corps d' Encadrement et d' Application souhaite avant toute chose exprimer son exaspération face à la manière dont le dialogue social est actuellement traité dans cette instance.

Le SPS-CEA constate que les représentants syndicaux sont relégués au rang de simple figurants, convoqués pour entériner des décisions déjà prises.

Nous ne sommes pas ici pour valider des orientations qui nous sont imposés.

Le SPS-CEA tient à vous rappeler que le dialogue social n'est pas une option mais une obligation, un droit. Nous refusons d'être considérés comme de simples « valeurs de décisions », convoqués pour faire beau dans une instance qui en a que l'apparence. Être représentant syndical, c'est porter la voix des agents c'est défendre leurs conditions de travail et contribuer aux choix collectifs en amont , pas après coup.

Or aujourd'hui :

- L' absence de document pour ce CSA extraordinaire ne permettant pas un travail sérieux en amont, à moins d'être en connaissance de la nouvelle doctrine d' emploi des ESP du 20 février 2025. Les 4 lignes apposées sur l'ordre du jour sur les 67 pages s'y référant montre votre volonté à raccourcir les échanges sur le sujet.
- Vous ne respectez pas le cadre de cette nouvelle doctrine sur le recrutement des ELSP « Lorsque le chef d' établissement doit créer une équipe ELSP, il propose à la direction interrégionale un dimensionnement de l'équipe, après avis du comité social d'administration, en fonction de l'organisation du service et du périmètre des missions à réaliser. Le Directeur Interrégionale le valide, sur l'avis notamment du DIOS. »
- Nous trouvons certains éléments de réponses dans des comptes rendus volants de réunion organisée avec les officiers comme par exemple, la prise en compte des nouveaux niveaux d' escortes datant du 02 avril 2025.

A notre connaissance depuis ce début d' année notre Organisation Syndicale n'a été convié à aucune réunion et groupe de travail, ou bien les convocations se seraient perdues dans les méandres informatiques.

Les agents et les représentants des personnels sont informés de décisions prises sur des mouvements de postes par les conversations et bruits de couloirs.

Cela devient une habitude au Centre de Détention de Toul de manager de cette façon.

Nous ne sommes pas ici pour cautionner un simulacre de dialogue social qui en a que le nom et nous vous demandons de revenir à ses principes fondamentaux car le Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et du Corps d' Encadrement et d'Application est ici pour représenter, alerter, et faire respecter la parole de nos collègues.

Merci

Le Bureau local SPS-CEA